

“ En propageant le culte du Sacré-Cœur de Jésus et la dévotion à la bienheureuse Vierge Marie, en relatant les travaux héroïques de vos missionnaires et les merveilles de la grâce divine au milieu de vos chers sauvages des îles de l'Océanie, vous inculquerez à nos catholiques une piété solide, vous leur ferez admirer et aimer les grandes vertus et les beaux dévouements, vous donnerez à leurs âmes un aliment dont la saveur sera comme celle d'une manne tombée du ciel. Votre publication mensuelle sera un auxiliaire puissant pour nos revues religieuses que j'encourage le plus possible et qui ont déjà de très nombreux lecteurs à Québec, dans mon diocèse et dans notre province.”

LE LIVRE DU COLON, par *Henri Gaston de Montigny*.— Recueil de renseignements utiles, publié par le ministère de la Colonisation de la Province de Québec.

LA NOUVELLE-FRANCE, de Québec, vient d'entrer dans sa deuxième année d'existence. Nos sincères félicitations et nos meilleurs souhaits.

LE NATURALISTE CANADIEN est entré dans sa trentième année d'existence avec sa livraison de janvier 1903. Nous souhaitons que notre confrère reçoive tout l'encouragement que sa longue et laborieuse carrière lui a mérité.

### A L'OFFICIEL

— Par un arrêté ministériel, en date du 17 décembre 1902, les messieurs suivants ont été nommés commissaires d'écoles :

Drummond, Saint-Eugène de Grantham, village — M. Xavier Lafleur, en remplacement de M. Henry Vincent, qui a quitté les limites de la municipalité.

Huntingdon, Cazaville. — MM. Louis Dupuis et Antoine Saunier ; le premier en remplacement de M. Alexandre Lauzon, et le second, en remplacement de M. Antoine Quesnel, tous deux ne résidant plus dans les limites de la municipalité.

— Par un arrêté, en date du 15 janvier 1903, les messieurs suivants ont été nommés commissaires d'écoles :

Chicoutimi, canton Bourget : — Rév. M. C. R. Tremblay, curé, et M. Majoric Gauthier, le premier en remplacement de M. Henri Boucher, et le second en remplacement de M. Charles Gaudreault.

Ottawa, Egan-Ouest : — M. David Moore, en remplacement de Patrick Moore, décédé.

Par un arrêté, en date du 5 février 1903, sont nommés commissaires d'écoles :

Ottawa, Buckingham, Joseph B. Durocher, comme commissaire d'écoles du village de Buckingham, comté d'Ottawa, en remplacement de M. Joseph Beaulne, qui a quitté définitivement la municipalité depuis plus de deux mois.

Gaspé, Sainte-Adélaïde de Pabos, M. Wm. Hurley, maire de la municipalité de Sainte-Adélaïde de Pabos, comté de Gaspé, en vertu des dispositions de l'article 332 du code municipal.

Témiscouata, canton Hocquart, Michel Ouellet, conseiller de la municipalité du canton Hocquart, comté de Témiscouata, en vertu des dispositions de l'article 340 du code municipal.

— Par arrêté ministériel en date du 5 février 1903, on a détaché de la municipalité scolaire de Saint-Stanislas, comté de Champlain, les lots numéros 35, 36, 37 et 38, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Stanislas, pour les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Séverin, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1903.